

Extinction de l'éclairage en berme centrale sur les autoroutes de Wallonie : Grâce au Plan Lumières 4.0, la SOFICO contribue à la diminution de la consommation énergétique tout en veillant à la sécurité des usagers

16 septembre 2022

Ce vendredi 16 septembre, le Conseil d'administration de la SOFICO a examiné et validé le principe de l'extinction de l'éclairage en berme centrale des autoroutes de Wallonie sollicité par le Gouvernement wallon. Cette décision s'accompagne d'une série de mesures pour veiller à la sécurité des usagers. Elle contribue à la diminution de la consommation énergétique des pouvoirs publics dans le contexte de la crise énergétique et fera l'objet d'une évaluation après trois mois de mise en œuvre.

CONTEXTE

Le Gouvernement wallon, à l'initiative du ministre de l'Energie et des Infrastructures, Philippe Henry, a décidé en ses séances des 1^{er} et 6 septembre de charger la SOFICO d'activer l'extinction de l'éclairage sur les autoroutes. Dans le contexte de la crise énergétique traversée, cette mesure vise à la fois à participer à la contribution wallonne de diminution des consommations énergétiques, mais aussi à contribuer à l'allègement de la facture d'électricité des pouvoirs publics.

DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOFICO

En conséquence et après examen des modalités opérationnelles, le Conseil d'administration de la SOFICO a validé le principe de l'extinction de l'éclairage sur la berme centrale de l'autoroute selon les lignes directrices suivantes, établies avec son partenaire technique, le SPW Mobilité et Infrastructures :

- L'extinction concernera les points lumineux situés en **berme centrale** du réseau autoroutier wallon. Seuls les points ayant fait l'objet d'une **conversion au LED dans le cadre du Plan Lumières 4.0** pourront être éteints, soit à ce

jour **20.000 points lumineux** sur les 25.000 que comptent les bermes centrales des autoroutes. L'ancienne technologie au sodium ne permet pas, à la fois pour des raisons techniques et opérationnelles, d'éteindre les 5.000 points non rénovés. Ces derniers points seront éteints au fur et à mesure de leur modernisation ;

- Cette extinction en berme centrale aura lieu de **22h à 5h, période la plus creuse en termes de trafic**. L'éclairage restera allumé en début de soirée et début de journée afin de couvrir les heures de pointe;
- Cette extinction sera effective **le 21 septembre 2022** et progressivement implémentée à partir de la nuit du 19 septembre ;

UNE ATTENTION PARTICULIERE A LA SECURITE DES USAGERS

- **Les échangeurs, y compris les entrées et sorties d'autoroutes, zones potentiellement plus à risques, resteront éclairés**. Le dimming et la détection de mouvement restent d'application dans les échangeurs modernisés. Les autres resteront éclairés sans modification dans l'attente de leur conversion (l'éclairage des lampes au sodium y est maintenu) ;
- Grâce au système de télégestion depuis le Centre PEREX mis en place sur les points rénovés du réseau, **l'éclairage peut être relancé, de manière ciblée**. Cette réactivation de l'éclairage sera appréciée par le SPW Mobilité et Infrastructures ainsi que par des partenaires externes tels que la police, **en fonction de circonstances particulières le nécessitant** : offensive hivernale, intervention d'urgence, accident, marquage, chantier ...
- Un **rapport d'évaluation de la mesure sera réalisé après un trimestre de mise en œuvre** (soit la période du 21 septembre au 21 décembre).

UNE EXTINCTION RENDUE POSSIBLE GRACE AU PLAN LUMIERES 4.0

QU'EST-CE QUE LE PLAN LUMIERES 4.0 ?

La SOFICO est le gestionnaire, du réseau dit « structurant » de Wallonie. Ce réseau comprend l'ensemble des autoroutes de Wallonie et ses principales nationales, soit environ 2.700 km de voiries et d'échangeurs. La SOFICO finance, entretient et réhabilite ce réseau. Elle bénéficie pour cette mission de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures.

Ce réseau structurant comprend 110.000 points lumineux en cours de modernisation dans le cadre du Plan Lumières 4.0.

Conclu en 2019 sous-forme de PPP (partenariat public-privé) entre la SOFICO et le consortium LuWa, ce plan de modernisation et de maintenance de l'éclairage s'étend sur 20 années. Il est prévu, au cours des 4 premières années, que les 110.000 points lumineux du réseau structurant soient modernisés. Ainsi, depuis novembre 2019, l'éclairage orange au sodium que nous connaissions se voit petit à petit remplacé par un éclairage au LED, qui présente de nombreux avantages : il est plus économique, plus écologique, plus durable et offre une meilleure sécurité routière par un meilleur rendu des couleurs.

Autre atout de ce Plan, l'intensité de l'éclairage peut être modulée sur les points rénovés :

⇒ de manière préprogrammée, sur la majorité du réseau, en fonction de la fréquentation préenregistrée de ces axes (selon le jour, l'heure de la nuit).

⇒ de manière instantanée à certains endroits stratégiques du réseau (bretelles d'entrée et de sortie des autoroutes, passages pour piétons, ...) grâce à divers équipements placés sur le terrain.

Enfin, chaque point lumineux peut également être télégeré depuis le Centre PEREX.

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN LUMIERES 4.0

Dans le cadre de ce Plan, la phase de modernisation de l'éclairage se terminera en **septembre 2023**.

Les 110.000 points lumineux se répartissent comme suit :

- **25.000 points** en berme centrale d'autoroute, dont **20.000** modernisés actuellement ;
- **85.000 points** placés latéralement sur les échangeurs ou sur les nationales, dont **60.000** modernisés actuellement ;

Dès lors, environ **75%** de cette phase de modernisation a été réalisée via la conversion de **80.000 points lumineux**.

Points lumineux réseau structurant SOFICO	Led (modernisés)	Sodium (anciens)	TOTAL
Autoroutes - bermes	20 000	5 000	25 000
Autoroutes - échangeurs	60 000	25 000	85 000
Routes nationales			
TOTAL	80 000	30 000	110 000

ECONOMIES

La SOFICO n'a donc pas attendu la crise énergétique pour mettre en place un éclairage plus performant, plus adapté, plus écologique et plus économique. Le tableau ci-dessous résume l'état de la consommation de l'éclairage du réseau structurant à 3 points dans le temps :

- en 2018 (avant le lancement du Plan Lumières 4.0) ;
- en 2021 (conversion de l'éclairage en cours de réalisation); et
- une projection de la consommation lorsque la modernisation sera achevée.

Le coût unitaire utilisé dans la construction de ce tableau correspond au prix du MWh actuel (soit 150€/MWh sur la période 2020-2022). De nouveaux tarifs sont en cours de négociation et s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2023.

Réseau structurant	2018		2021		2024	
	Consommation (MWh)	coût réel (HTVA)	Consommation (MWh)	coût réel (HTVA)	Consommation (MWh)	Estimation (HTVA)
Eclairage	85 700	10 485 843 €	47 970	6 359 670 €	20 800	3 120 000 €

Le Plan Lumières 4.0 permet d'économiser 64.500 MWh sur une consommation 2018 avant modernisation de 85.700 MWh, soit de réaliser 76% d'économie d'énergie.

Ce Plan permet de réduire un budget de plus de €10 millions à un peu plus de €3 millions dès 2024, soit de diviser le montant initial par 3.

EXTINCTION DE LA BERME CENTRALE

Selon les estimations, l'extinction totale de l'éclairage en berme centrale telle que décidée ce jour réduira à terme la consommation en base annuelle à concurrence de 2.670 MWh additionnels.

Côté budget, cette mesure représente une économie additionnelle **en base annuelle** de €400.000, au tarif actuel. L'impact budgétaire de la mesure d'extinction est en effet d'autant plus **sous-estimé** que l'augmentation du coût unitaire du MWh en vertu du nouveau contrat sera importante.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    